

La lettre culturelle

N° 10 – juin 2026

90 ans de congés payés pour tous

On a coutume de dire que les congés payés ont été inventés par le Front Populaire en 1936. C'est là une simplification abusive dans la mesure où le Front Populaire a été **contraint** par la mobilisation des travailleurs à faire voter la loi généralisant le droit aux congés payés pour tous.

Mais n'anticipons pas et reprenons au commencement.

En France, ce sont les fonctionnaires d'État qui, en 1853, bénéficièrent les premiers du droit de s'absenter quinze jours par an sans subir de retenue sur leur salaire. Il faudra attendre le XX^e siècle pour que ce droit soit étendu aux salariés de certaines entreprises privées qui étaient liées à l'État : en 1900, les salariés du métro parisien bénéficient de 10 jours de congés ; en 1905 c'est au tour des employés des usines électriques et l'année suivante de ceux des usines de gaz. En 1923, des conventions collectives permettent aux ouvriers du secteur de la couture et de la fourrure d'obtenir une à deux semaines de congés en fonction de leur ancienneté. En 1929, c'est au tour des ouvriers du livre. En 1934, l'horloger Fred Lip accorde les congés à tous ses salariés. Notons également que les deux tiers des salariés alsaciens et mosellans bénéficient des congés payés comme leurs

voisins allemands (qui y ont droit depuis 1905) en vertu du droit local.

Comme l'octroi ou non de congés payés reste soumis au bon vouloir de l'employeur, la CGT inscrit dès 1926 la revendication d'un droit aux congés payés pour tous dans son programme.

Cependant, cette revendication n'est pas reprise au plan politique : elle ne figure pas dans le programme commun sur lequel se sont accordés la SFIO (ancêtre du parti socialiste), le PCF et le Parti Radical en vue des élections législatives de 1936. Le droit aux congés payés est écarté pour privilégier d'autres demandes estimées plus réalistes comme l'augmentation des salaires ou l'exigence d'un contrôle ouvrier dans les usines. En outre, dans une France frappée par la crise économique et le chômage, il importe de défendre le travail plutôt que les loisirs ou le repos. De surcroît, le PCF y était farouchement opposé, considérant que cette mesure améliorerait le système capitaliste, et préférait mettre l'accent sur la réduction de la durée de la journée de travail. En effet, à partir des années 1920, avec l'apparition du travail à la chaîne et de la rationalisation des gestes, les ouvriers dépendent du temps imposé par la machine (et donc par le patron) et ne peuvent plus gérer leur temps de travail comme ils le

souhaitent. Que l'on repense au film *Les temps modernes* de Charlie Chaplin où Charlot est littéralement avalé par la machine parce qu'il n'arrive pas à suivre le rythme. Ce film date justement de 1936...

La nette victoire du Front populaire aux élections législatives des 26 avril et 3 mai 1936, va provoquer chez les ouvriers et les employés un réel espoir de voir leurs conditions de travail s'améliorer : « le mouvement s'est déclenché sans qu'on sût exactement comment et où. Nous avons assisté à une explosion de mécontentement des masses populaires, qui, pendant des années et des années, brimées, comprimées, avaient remâché leur mécontentement et qui, dans l'atmosphère libre du 3 mai, trouvaient la possibilité d'exprimer ce mécontentement » (Léon Jouhaux, secrétaire général de la CGT, le 16 juin 1936).

Les grèves de mai et juin 1936

On sait quand même que les toutes premières grèves commencèrent chez Breguet au Havre le 11 mai et à Toulouse le 13, pour protester contre le licenciement d'ouvriers grévistes le 1^{er} mai. Ces grèves sont victorieuses après seulement une nuit d'occupation. La semaine suivante, une série de grèves éclate dans les usines d'aviation de tout le pays pour les mêmes raisons.

C'est donc d'abord pour lutter contre la répression antisyndicale qui s'abat dans les entreprises, que les ouvriers se sont mis en grève. Or, dans le l'euphorie post-électorale et dans un contexte de grande attente d'avancées sociales, cette étincelle va provoquer une vague qui va recouvrir le pays. Dès le 28 mai, les ouvriers des usines d'automobile de la banlieue parisienne se mettent en grève. La CGT coordonne le mouvement et harmonise les revendications les plus fréquentes : une augmentation des salaires, **la possibilité de congés payés**, l'élection de délégués des employés, une amélioration du bien-être, notamment de l'hygiène et de la sécurité au travail.

Le gouvernement sortant chargé de gérer les affaires courantes est complète-

ment déboussollé. Il finit par organiser des réunions entre les employeurs et les syndicats fin mai. Les patrons font des promesses qui ne sont finalement pas tenues. Les grèves qui s'étaient calmées le temps de négociations repartent de plus belle en région parisienne, puis en province.

On estime que 12 000 entreprises ont été touchées par les grèves au cours de ce mois de juin 1936, dont 9000 qui ont été occupées. Rien que pour la Normandie, cela représente plusieurs centaines de sociétés dans l'industrie, le commerce, la pétrochimie... Même les ouvriers du chantier de construction de la basilique de Lisieux sont en grève !

Très souvent, les grévistes occupent leur lieu de travail. C'est une quasi-nouveauté en France. Occuper son usine ou son entreprise permet d'empêcher l'employeur de fermer l'établissement par un lock-out, ou d'employer des briseurs de grève (des « jaunes »). Symboliquement, l'occupation est aussi une appropriation du lieu de travail par les grévistes, ce qui engendre un renversement du rapport de force entre l'employeur et l'employé. De fait, le patronat et la bourgeoisie sont complètement paniqués : ils ont peur d'une révolution. Les épargnants se ruent vers les banques et caisses d'épargne et vident leurs comptes. Sur certaines usines, le drapeau rouge commence à flotter (parfois aux côtés du drapeau français)... Le patronat est mûr pour négocier.

Les accords Matignon

Léon Blum est nommé président du Conseil par le président de la République, le 4 juin 1936. Le 6, c'est le vote de la confiance à la Chambre des députés.

Les négociations commencent dès le dimanche 7 juin, à 15 heures, à l'hôtel Matignon entre la Confédération générale de la production française (ancêtre du Medef), la CGT (le seul syndicat présent) et l'État. Les accords sont signés à minuit quarante, le 8, sous la présidence de Léon Blum. Ces accords prévoient notamment :

- la semaine des quarante heures
- l'extension des conventions collectives
- l'augmentation de 12 % des salaires
- **l'instauration de 15 jours de congés payés**

À ces mesures s'ajoute l'allongement de la scolarité jusqu'à 14 ans.

Sous la pression des grèves, Léon Blum veut aller vite et la loi entérinant les accords de Matignon est votée à l'unanimité par les députés le 11 juin 1936 et promulguée le 20 juin. Elle est d'application immédiate.

Cela signifie que les salariés vont pouvoir bénéficier dès l'été 1936 de leur nouveau droit aux congés payés, mais aussi qu'ils peuvent immédiatement (re)négocier leurs conventions collectives. Les grèves dureront ainsi jusqu'au mois de juillet : le 14 juillet 1936, 600 entreprises sont toujours à l'arrêt et occupées parce que les patrons rechignent encore à appliquer les accords.

Et vivent les vacances !

Pour une grande partie des ouvriers et des employés français, l'idée même de partir en vacances, à la plage ou à la montagne, n'allait pas de soi. Dès lors, de nombreux témoignages rapportent qu'au début du mois de juillet 1936 « on ne savait pas quoi faire ». Alors, on fait tout ce qu'on n'a pas eu le temps de faire à la maison, on aide ses voisins. Et quand on en a assez, si on a envie d'aller faire un tour avec les copains ou une partie de belote, c'est permis. Sans avoir à rendre de comptes à personne ! Et surtout pas au patron ! Les Français commencent à se réapproprier le temps, leur temps.

Malgré tout ce temps disponible, l'idée du voyage, de sortir de chez soi ne venait toujours pas à l'esprit – les photos qui montrent les trains pris d'assaut dès le début de l'été ne reflètent pas la réalité. À cette époque la majorité des Français n'est jamais partie très loin de chez elle, faute de temps et aussi faute de moyens.

C'est alors que le Front populaire, qui s'est enfin installé aux manettes du pays, crée un sous-secrétariat d'état aux sports et aux loisirs qui est confié à Léo Lagrange. Celui-ci crée un conseil supérieur des sports qui regroupe toutes les associations et développe les infrastructures sportives et les activités de plein air. Cela permet le développement des activités sportives auprès des classes populaires et notamment du sport féminin.

Et surtout, le 30 juillet 1936, il crée les Billets populaires de congés annuels (dits aussi « billets Lagrange » qui permettent de prendre le train à des tarifs très avantageux (Ce billet est toujours commercialisé par la SNCF et se dénomme désormais « billet de congé annuel »). 600 000 billets Lagrange sont vendus en 1936, 1,8 million en 1937 !

À partir de ce moment, les nouveaux estivants se précipitent vers les plages facilement accessibles depuis Paris, et donc les plages normandes ! Pour les loger, les campings se multiplient sur les côtes. Pour les jeunes adultes, Léo Lagrange pousse au développement des auberges de jeunesse et, pour les enfants et adolescents, en 1938, il encourage la création de la Jeunesse au Plein Air (Rappelez-vous, les campagnes de ventes de vignettes et de timbres !)...

C'est une véritable révolution, non seulement sur le plan social mais aussi économique qui s'opère, avec l'essor de l'industrie touristique.

Les congés payés sont l'un des symboles les plus forts des *conquis* (le terme est fondamental : il implique une idée de lutte) de l'été 1936. Immédiatement populaire, la mesure est la seule à laquelle le régime de Vichy ne touchera pas.

La loi du 27 mars 1956 instaure les trois semaines de congés payés. Celle du 17 mai 1969 les porte à quatre semaines. Enfin le 13 janvier 1982 la cinquième semaine est votée. Dans une moindre mesure les RTT instaurées par la loi sur les 35 heures du 13 juin 1998 aménagent le temps de travail et permettent également de consacrer son temps de libre au loisir.

Le Coin lecture

Elon Musk a déclaré il y a quelques semaines, que « La civilisation occidentale est condamnée, si cette faiblesse fondamentale qu'est l'empathie suicidaire n'est pas reconnue et si des mesures, certes difficiles mais nécessaires à la survie, ne sont pas prises » (un article du Monde du 17 juin approfondit d'ailleurs le sujet). Il est sûrement inutile d'apprendre à M. Musk que l'empathie est à la base de la solidarité, elle-même pilier de la CGT... mais je lui recommanderais bien de lire cet étonnant roman de Philip K. Dick ***Les androïdes rêvent-ils de moutons électriques ?*** (*Do Androids Dream of Electric Sheep ?*) paru en 1968 et publié en France en 1976. M. Musk y retrouvera tout ce qui constitue ses multiples lubies : Sur une terre dévastée par une guerre nucléaire, quasiment tous les animaux sont morts. Les être humains qui en avaient les moyens sont partis sur Mars. Ne restent sur terre que les pauvres et les asociaux contaminés par les radiations. Et aussi des androïdes imitant à la perfection l'être humain et qui se mêlent à ces vestiges d'humanité ; pour autant, leurs concepteurs n'ont pas réussi à leur inculquer cette notion fondamentale qui permet encore de les distinguer d'un être vivant : l'empathie.

À noter que Ridley Scott a adapté une petite partie du récit dans son film *Blade Runner* (1982) avec Harrison Ford... Personnellement, je trouve le livre plus intéressant...

Le Ciné-Club

Avec la canicule qui sévit encore au moment où j'écris ces lignes, après celle de mai et avant celle qu'on nous annonce déjà pour juillet, je vous recommande « chaudement » de voir ***Soleil vert*** (*Soylent Green*), un film américain de Richard Fleischer, sorti en 1973, avec Charlton Heston dans le rôle principal – Grand prix au Festival international du film fantastique d'Avoriaz 1974.

Dans un futur proche, la pollution industrielle a plongé la planète dans une canicule permanente et tué quasiment toutes les plantes et tous les animaux. Tandis que les riches ont accès à une nourriture hors de prix issue des dernières ressources naturelles, l'immense majorité de la population vit dans des conditions misérables et se nourrit d'un aliment industriel, le « Soleil Vert » produit par la toute-puissante entreprise Soylent. Un jour, le directeur de Soylent est assassiné. Chargé de l'enquête, le héros va petit à petit découvrir ce que Soylent cache et la vraie nature du Soleil Vert.

Le Tube de l'été

Les airs obsédants coincés dans votre cerveau portent un nom : les « vers d'oreille »

Patrick Topaloff : ***La Semaine des quatre jeudis*** (1971)

Petite explication de texte pour les plus jeunes :

- Jusqu'à la rentrée 1972, le jour de repos hebdomadaire des écoliers était le jeudi.
- Depuis la Libération, pour limiter l'inflation, l'État contrôlait et pouvait stabiliser les prix de certains produits sensibles (dont le beurre) au stade du consommateur pour une durée déterminée. À partir du 1^{er} décembre 1986, l'État a abandonné ce « dirigisme inflationniste » et décidé que les prix ne se fixeraient plus qu'en fonction des règles de la concurrence (libéralisme économique).
- La semaine des 40 heures a été instaurée par la loi du 21 juin 1936 qui fait suite aux Accords de Matignon (même en 1971, ça reste un symbole fort !).